

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 08/2021

SEANCE DU 7 MARS 2021

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents : 10
Conseillers afférents : 10

L'an deux mil vingt et un et le sept mars à 09 heures et 45 minutes,
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de M. Mathieu CECCALDI, Maire.

Date de convocation
1^{er} mars 2021
Date d'affichage
6 mars 2021

Présents : M. Ceccaldi, A. Versini, J.C. Di scala, E. Sciocca,
J.L. Charrol, Mmes, S. Leca, C. Alessandri, A. Pompéani,
Procurations : L. Sagnet à S. Leca, D. Annon à C. Alessandri.
Absent : J.M. Versini.

Secrétaire de séance : J.C. Discala

Objet : Achat terrain privé.

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours d'approbation. Que la réserve foncière n° 7 cadastrée section B n° 303 pour une superficie de 1 780 m² a été instaurée afin d'opérer des aménagements à l'intérieur de l'agglomération.

Une action à amiable a été emprise avec la propriétaire qui accepte la vente de ce terrain.

Le prix fixé est de 12 460 € les frais notariés (environ 1500 €) en sus à la charge de l'acheteur.

Où l'exposé de son Maire, les membres du conseil municipal décident :

** d'accepter l'achat de ce terrain au prix fixé de 12 460 €

** que l'acte d'achat soit établi par un notaire pour le montant de 1 500.00 €

** de fixer le plan de financement suivant :

Montant (terrain + frais notariés)	13 960.00 €
Collectivité Territoriale de Corse (Dot. Quin) 40 %	4 984.00 €
Comité de Massif 40 %	5 584.00 €
Part communale 20 %	3 392.00 €

** Que cette opération sera inscrite au budget primitif 2021.

** Que cet achat interviendra début septembre 2021.

** Autoriser le Maire à signer tout acte nécessaire à cet achat.

Vote : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire adjoint par délégation
A. Versini

